

Appel à candidatures – résidences 2021

Notre appel à candidatures pour notre programme de résidence 2021 débute le 1er mars 2020.

Les candidats peuvent faire une demande pour une résidence d'une durée de trois mois ou de six mois, qui doit avoir lieu entre janvier et novembre 2021 (cf. **Calendrier**, ci-dessous)

La durée souhaitée du séjour doit être précisée lors de la candidature.

Veillez noter qu'en 2021 les blocs de trois mois de résidence seront à chaque fois séparés par un mois de pause, ceci pour continuer à développer le soutien que nous accordons à chaque projet de résidence. Le nombre de résidences disponibles est ainsi réduit par rapport aux années précédentes, ce qui rend la sélection d'autant plus compétitive.

La date limite d'inscription est le 7 avril 2020 (à minuit, CEST/HAEC).

Veillez consulter nos conditions de participation (ci-dessous), nos directives pour le dossier de candidature (ci-dessous également) et notre FAQ avant de nous proposer votre candidature. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : applications@labecque.ch

Programme principal de résidence

La Becque a pour ambition d'accueillir et de favoriser la créativité d'artistes de tous horizons et de toutes disciplines. Les résidents bénéficieront d'un emplacement et d'une infrastructure exceptionnels, ainsi que de réseaux propices à la réalisation du projet pour lequel ils ont été sélectionnés.

Les participants à notre programme de résidence seront sélectionnés à l'échelle mondiale par un jury d'experts transdisciplinaire. Le programme s'adresse aussi bien aux artistes confirmés qu'aux jeunes talents en devenir.

Le programme de résidence accorde une attention particulière aux projets explorant les interactions entre la nature, l'environnement et la technologie, notions qui sont plus que jamais entrelacées et au

cœur des préoccupations contemporaines. L'énoncé suivant peut être une amorce possible à la réflexion sur ces thèmes et sur leurs liens :

La nature, en tant que sujet et objet, a été maintes fois rejetée et reconquise par les artistes au cours des cinquante dernières années. Avec la dislocation des frontières entre les disciplines dans la culture visuelle, l'art intégrant la nature a également permis de créer des liens avec des réflexions scientifiques, historiques et philosophiques d'un nouveau genre. Les technologies émergentes rendent nos interventions dans les systèmes naturels de plus en plus raffinées et intenses à la fois. Les avancées technologiques dans les domaines de la biologie et des télécommunications modifient continuellement la façon dont nous nous représentons. Il en va de même pour les représentations artistiques de la nature (humaine et autre) qui se transforment. (Jeffrey Kastner, 2012)

Il est particulièrement intéressant de considérer comment ces notions d'exploration, de recherche et de représentation (de soi ou de l'autre) impliquant la technologie se développent de manière liée avec les explorations de nouveaux modes et rapports de vie par le biais de l'art, particulièrement en ce qui concerne les tentatives de créer des ponts entre nature et culture. « Décoloniser la nature » (T.J. Demos) sous-entend qu'un dépassement de l'exceptionnalisme centré sur l'humain doit avoir lieu, et à ce propos les champs de recherche proposant des méthodes d'analyse post-anthropocentriques sociales, politiques, scientifiques, technologiques et économiques sont nombreux. L'art joue un rôle potentiellement central dans la définition d'une « problématique cosmopolitique non-unifiée »: il peut fournir une plateforme favorisant les pratiques spéculatives, le questionnement philosophique et les expérimentations conceptuelles touchant à notre relation à la nature.

Ainsi, une liste non-exhaustive de pistes à suivre lors d'une résidence à La Becque pourrait comprendre: l'analyse des acteurs, institutions, et infrastructures technologiques qui constituent ou définissent "l'Anthropocène"; l'interrogation ou la remise en question de cette même notion d'Anthropocène; l'examen des moyens d'exploration et d'extraction naturelle, et les limites entre exploration bénigne et intrusive; l'exploration des modes par lesquels les artistes transforment des données naturelles en travaux (visuels, sonores, écrits, etc.) qui contribuent à la compréhension de notre environnement naturel, et peut-être à un élargissement de la notion de "communication inter-espèces"; l'examen de notre infrastructure technologique, partie intégrale de notre environnement ou force structurante de celui-ci; l'exploration d'environnements virtuels, qui redéfinissent les frontières de notre environnement "naturel" et de ce qui est programmé/codé/designé; ou encore de s'interroger, dans notre ère du tout-numérique et de l'urgence écologique, sur le regain d'intérêt pour certaines sciences et para-sciences, religions et para-religions, technologies et para-technologies plus anciennes.

En plus de son programme principal de résidence, La Becque a lancé plusieurs programmes de résidence en partenariat.

Ces programmes de partenariat font l'objet d'appels à candidatures distincts, avec leurs propres conditions de participation. Les candidats à ces programmes seront également évalués par des jurys distincts.

Tous les renseignements ci-inclus s'appliquent uniquement à notre programme principal de résidence.

Ce que nous offrons

Le programme de résidence de La Becque permet aux artistes de vivre et de travailler dans un cadre exceptionnel à La Tour-de-Peilz pour des périodes de **trois mois** ou **six mois**.

Les artistes en résidence disposent d'un **appartement pour vivre et travailler** pour la durée de leur séjour. Les appartements sont spécialement conçus pour recevoir des artistes.

Chaque appartement fait 80 m². Il comprend une cuisine entièrement équipée, une machine à laver et un séchoir, une salle de bain, une chambre à coucher séparée et un espace de travail flexible d'environ 40 m², avec en plus une terrasse face au lac Léman.

Selon les besoins définis par leur projet, les résidents se verront accorder l'usage exclusif ou partagé d'**espaces de travail supplémentaires**. Nos ateliers ont une superficie de 30 m² avec une hauteur sous plafond de 3,70 m et offrent beaucoup de lumière naturelle.

Les résidents recevront une **bourse mensuelle** (CHF 1'500) pour couvrir les frais de la vie quotidienne et le coût des matériaux.

Les frais de déplacement ne sont généralement pas couverts. Selon les besoins financiers décrits par le candidat, des fonds supplémentaires peuvent être mis à sa disposition pour faciliter ses déplacements.

Les résidents sont tenus d'entreprendre eux-mêmes les démarches administratives quant à l'obtention de leur visa ou autres documents de voyage nécessaires. La Becque fournira de l'aide dans la mesure du possible.

Les résidents doivent également s'assurer qu'ils disposent d'une assurance valide couvrant l'assistance médicale et les accidents pendant leur séjour en Suisse.

Une fois sur place, les résidents bénéficieront d'aides administratives assurées par l'équipe de La Becque, ainsi que de l'encadrement nécessaire afin de profiter au maximum du vaste réseau mis à leur disposition.

Conditions de participation

Veillez consulter nos [conditions de participation](#), nos [directives pour le dossier de candidature](#) et notre [FAQ](#) avant de nous proposer votre candidature. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : applications@labecque.ch

Profils des candidats

Notre programme principal de résidence est ouvert aux candidatures d'artistes professionnels suisses et internationaux travaillant dans un large éventail de disciplines, dont les suivantes :

- **architecture**
- **arts de la scène**
- **arts média**
- **arts visuels**
- **design (design graphique, design de produit, recherche en design)**
- **écriture critique**
- **film**
- **musique et art sonore**
- **photographie**

Les conservateurs, les critiques d'art et les théoriciens actifs dans des domaines de recherche liés aux pratiques culturelles sont également encouragés à poser leur candidature.

Le programme de résidence de La Becque vise autant les artistes émergents que les praticiens établis. Cependant, les candidats doivent avoir un statut de professionnel dans leur domaine et ambitionner un perfectionnement de leur pratique.

Les candidats doivent fournir les documents attestant qu'ils ont suivi une formation spécialisée ou doivent faire preuve d'une expérience équivalente, doivent montrer qu'ils sont reconnus dans leur milieu et ont montré leur travail artistique en public.

Les candidats en cours de formation lors de la période de candidature ne peuvent pas se présenter au programme de résidence. Les doctorants qui ont terminé tout leur cursus peuvent poser leur candidature.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 23 ans.

Les candidats doivent fournir au moins une référence par le biais d'une courte lettre et les contacts du référent.

Langues

Les langues généralement parlées à La Becque sont l'anglais et le français.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour bien communiquer avec notre personnel ainsi qu'avec les autres résidents durant le séjour.

Le français est un plus car il permettra aux résidents de comprendre et d'explorer leur environnement direct, mais ce n'est pas un critère requis.

Votre projet et La Becque

Dans le descriptif de leur projet de résidence (voir les directives de candidature), les candidats doivent démontrer un intérêt explicite pour les thèmes centraux développés au sein du programme de résidence, soit les notions de nature et de technologie et leur interaction l'une avec l'autre.

Dans le descriptif de leur projet, les candidats doivent également indiquer clairement en quoi leur projet bénéficierait du cadre de La Becque pour son développement (emplacement, réseaux, etc.) et quelle partie du projet ils prévoient de réaliser durant leur résidence.

En outre, les candidats doivent préciser leurs besoins en matière d'espace de travail – d'autant plus s'ils postulent en tant que couple ou en tant que collectif.

Calendrier

Les candidats à une résidence de trois mois doivent émettre une préférence pour une période spécifique de trois mois et proposer un second choix pour une autre période de trois mois. Les blocs de trois mois disponibles en 2021 sont: janvier-mars 2021 / mai-juillet 2021 / septembre-novembre 2021.

Les candidats à une résidence de six mois doivent émettre une préférence pour soit une période de six mois en bloc (janvier-juin 2021 ou mai-octobre 2021), ou émettre une préférence pour une résidence qui combine deux blocs de trois mois dans l'année, en l'occurrence les blocs janvier-mars 2021 et septembre-novembre 2021.

Veuillez noter que La Becque a agendé trois périodes de "pause" d'un mois chacune entre les trois blocs de résidence disponibles en 2021, ceci afin de continuer à développer le soutien que nous pouvons apporter à chaque projet de résidence. Le nombre de résidences offert en 2021 diminue donc par rapport aux années précédentes, ce qui rend le processus de sélection d'autant plus compétitif.

C'est particulièrement le cas pour les résidences de six mois, dont seules quelques-uns peuvent être offertes chaque année. Merci de considérer ceci au moment de votre choix de longueur et de période de résidence.

La Becque ne peut en outre pas garantir que les candidats retenus pourront effectuer leur résidence aux dates souhaitées, et se réserve le droit de leur proposer à une ou plusieurs reprises d'autres dates de résidence, jusqu'à ce que des dates satisfaisantes aient été trouvées pour tous les candidats sélectionnés.

Les candidats doivent présenter leur demande dans les délais prescrits, c'est-à-dire une fois par année, pendant un mois.

En 2020, l'appel est ouvert du 1er mars au 7 avril.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 7 avril 2020 à minuit (CEST / HAEC).

Que leur demande soit acceptée ou non, **les candidats ne peuvent pas présenter une demande deux années de suite pour le programme principal de résidence.**

Tous les candidats, même les anciens résidents, doivent présenter une demande complète comprenant des extraits de travaux récents lorsqu'ils proposent leur candidature au programme.

Dossier de candidature

Veillez consulter nos [conditions de participation](#), nos [directives pour le dossier de candidature](#) et notre [FAQ](#) avant de nous proposer votre candidature. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : applications@labecque.ch

Documentation demandée

Les candidats sont priés de compléter le formulaire en ligne pour le programme principal de résidence. (lien sur www.labecque.ch)

Veillez joindre au formulaire en ligne un document .pdf incluant les éléments suivants et dans cet ordre (max. 30MB) :

1. **Résumé de votre proposition de projet** (max. 700 signes)
2. **Courte biographie** comprenant une brève description de la pratique du candidat (1000 signes max)
3. **Curriculum vitae** complet (max. 4 pages)
4. **Description du projet** (max. 2 pages) mettant en évidence :
 - Les aspects du projet que le candidat a l'intention d'accomplir à La Becque
 - Les raisons pour lesquelles le projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque
 - Les réseaux et les milieux auxquels le candidat souhaite faire appel dans le cadre de son projet.
 - La pertinence du projet dans la pratique du candidat
5. Une **lettre de recommandation** d'un professionnel du domaine du candidat. La lettre doit indiquer pourquoi le candidat devrait être sélectionné et comment son travail pourrait bénéficier d'une résidence à La Becque, ainsi que l'adresse et les coordonnées du référent.

6 Portfolio digital présentant 3 projets :

- Tous les projets présentés doivent avoir été complétés au cours des cinq dernières années, sauf indication contraire.
- Tout projet effectué avec un collaborateur doit être crédité comme tel, en spécifiant les rôles de chacun au sein du projet.

Les particularités demandées pour chaque portfolio sont décrites ci-dessous.

Spécifications des portfolios

Arts performatifs (danse, performance, théâtre)

– Un portfolio digital comprenant au moins deux vidéos ou clips vidéo de projets du candidat, ou des liens vers ces documents (inclure le mot de passe si nécessaire), ainsi qu'une documentation écrite de ces travaux.

Design et architecture

– Un portfolio digital avec au moins 10 images de travaux réalisés au cours des cinq dernières années avec un descriptif des projets et un extrait de texte si nécessaire.

Film

– Un portfolio digital comprenant les liens vers deux extraits de 5 minutes pour les long-métrages (inclure le mot de passe si nécessaire) et les liens vers maximum trois extraits de 5 minutes pour les court-métrages.

Critique d'art

– Un portfolio digital comprenant un extrait de 15 pages minimum et de 25 pages maximum d'un projet d'écriture, avec également les liens vers les travaux publiés du candidat.

Musique, composition musicale et art sonore

– Un portfolio digital comprenant des extraits audio de trois projets représentatifs, ou des liens vers ces projets (inclure le mot de passe si nécessaire). La documentation de performance live et des partitions peuvent également être transmises si cela est jugé pertinent.

Arts visuels, photographie et arts interdisciplinaires (y compris les arts média)

– Un portfolio digital comprenant la documentation de trois projets distincts. Les projets peuvent être documentés par des images, des scripts, des storyboards, des fichiers audio et vidéos. Dans les cas de projets du domaine de l'art digital, la documentation doit inclure des extraits du travail permettant aux membres du jury d'avoir une compréhension suffisante de l'œuvre sans matériel spécifique (de visualisation ou autre).

Veillez soumettre votre candidature via le formulaire en ligne disponible sur www.labecque.ch

La Becque
Résidence d'artistes
Chemin de la Becque 1
CH-1814 La Tour-de-Peilz
applications@labecque.ch
www.labecque.ch